

## Vulnérabilité

Merci aux organisateurs de nous avoir conviés à parler ensemble de ce thème de la vulnérabilité. Vous le savez, Jérôme et moi, travaillons dans le même service depuis plusieurs années, comme psychologue et comme médecin. Nous nous disputons quotidiennement, au sens de disputatio, argument-contre argument scholastique, pour faire avancer la réflexion, et nous avons eu la joie de sortir ensemble un livre en 2011 qui s'appelle "la mort ne s'affronte pas" aux éditions Sauramps médical.

Ce thème une fois de plus va révéler nos réflexions opposées, nous l'espérons complémentaires, et je vais pour ma part critiquer ce concept de vulnérabilité, comme j'ai pu le faire dans le livre "une éthique pour le malade" sorti aux éditions L'Harmattan en 2013, avec en sous titre "pour dépasser les concepts d'autonomie et de vulnérabilité"; "une éthique par étayage" aurait pu être un titre de ce livre.

Je vous propose tout d'abord d'écouter les propos de Michel Geoffroy, médecin, philosophe, retraité, à qui cette réflexion doit beaucoup. Dans son livre autobiographique: "pratique médicale et philosophie", homme très actif, il décrit, en fin de carrière, un malaise qui le prend dans un train et il est secouru par un contrôleur. Moment de solitude et d'introspection....

Lecture. P 84 <sup>1</sup>

« Il va me falloir désormais apprendre, pour la pièce nouvelle, le texte d'un autre personnage : celui de l'impuissant, du vulnérable. Il est urgent que je convertisse mon regard et réfléchisse à la position qui devient mienne et surtout à une éthique de l'état de vulnérabilité et d'impuissance.

N'ai-je pas souvent donné en secret raison à Nietzsche qui dénonçait la « morale des esclaves » comme « morale du ressentiment » ? Le philosophe n'avait-il pas parfois raison, qui aurait mis en regard de la notion juridique contemporaine d'abus de faiblesse celle d'abus *par* sa faiblesse ?

D'abord, existe-t-il une morale de l'impuissance ? Une façon d'exister, une manière d'être qui puisse être compatible avec la vie sociale ? Une guise de vulnérabilité qui ne soit pas abusive ? Ma pratique et mes réflexions passées m'ont appris que la tentation des faibles était de se transformer en ayants droit. Et n'ai-je pas souvent observé que tel malade abusait de sa vulnérabilité en interprétant en sa faveur la parole de Levinas selon laquelle une prise en otage du fort est faite par celui qui est en état de faiblesse ? Or, n'est-ce pas une obligation pour la vulnérabilité de savoir se faire discrète ? <sup>2</sup>»

Où l'on voit ici,

Premièrement, que le concept de vulnérabilité n'est pas un concept choisi, désirable, ce qui est quand même "embêtant" pour un terme que l'on utilise à tout bout de champ, et en particulier dans une dimension d'éthique. Autant le concept d'autonomie, discutable aussi, peut être décliné "je veux être autonome", autant il est plus difficile de dire "je veux être vulnérable" ou alors on dit "je suis vulnérable" dans un aveu le plus souvent désagréable. Donc un concept que l'on ne souhaite pas pour soi.

Deuxièmement, c'est un concept porteur d'une certaine violence, violence due au déséquilibre qui de fait très vite se met en place; puisque c'est un concept que l'on ne revendique pas pour soi, c'est toujours l'autre le vulnérable, avec une dissymétrie relationnelle sur laquelle nous allons revenir, dissymétrie porteuse de violence, encore une fois. Ici, Michel Geoffroy va

---

<sup>1</sup> Cité dans Bénézech JP. *Une éthique pour le malade* éd L'Harmattan 2013.

<sup>2</sup> Geoffroy M. *Pratique médicale et philosophie De l'expérience au partage*. ed. Seli Arslan. Paris. 2011. p136.

pointer la violence du faible vis-à-vis du fort: je ne peux rien faire, tu me dois, j'y ai droit, toutes sortes de posture où le souffrant, l'incapable, l'assisté, l'handicapé, le vulnérable, vient retourner sa difficulté pour en faire un argument à faire valoir.

Car, et vous le savez, il n'y a pas de définition de la vulnérabilité, pas plus médicale que juridique. Concept fourre-tout, on peut lui faire dire n'importe quoi... je tiens à avouer publiquement ici combien je suis vulnérable à la plaque de chocolat, à la confiture de crème de marron, ou plutôt il serait plus juste de dire combien la plaque de chocolat et le pot de confiture présente une vulnérabilité certaine entre mes mains....

Troisièmement donc, ce n'est pas un terme qui informe. Autant, dire, "cette personne présente un facteur de risque d'attraper la grippe ou de dégringoler l'échelle sociale", explique l'inquiétude que l'on a pour elle, autant dire "elle est vulnérable" ne dit rien de ses difficultés....

Vous le savez aussi, vulnérable, vient de vulnerare... blesser, faire mal et en position passive être blessé. L'animal blessé dans la nature, c'est la proie potentielle. Explique au final nos trois premiers points: on n'en veut pas pour soi, c'est un concept dans lequel la violence est potentielle, inquiétude floue non informative. En écrivant ce texte, sur Google en première page d'actualité, on pouvait trouver que les policiers américains clament leur vulnérabilité ou que le Cac 40 était vulnérable ... Evidemment, ces considérations prêtent à sourire, mais le sourire jaunit quelque peu lorsqu'on peut lire dans d'autres textes que les femmes constituent un groupe vulnérable, ou les homosexuels sont un groupe vulnérable... On voit le peu d'information recueilli, et la pointe de discrimination, pour ne pas dire de ségrégation qui pourrait facilement se mettre en œuvre. Puisque c'est l'autre le vulnérable, on sait combien quand est pointée la différence, le racisme n'est jamais très loin.

C'est ce qu'avait perçu Ricœur qui parle davantage de fragilité que de vulnérabilité, gommant ainsi l'aspect de prédation que charrie le mot avec lui. Il écrit dans le juste 2: p91 (autonomie et vulnérabilité)

"Aux incapacités infligées par la maladie, le vieillissement, les infirmités, bref, par le cours du monde, s'ajoutent les incapacités infligées aux hommes les uns aux autres, à l'occasion de multiples relations d'interaction. Celles-ci impliquent une forme spécifique du pouvoir, un pouvoir-sur consistant en une relation dissymétrique initiale entre l'agent et le récepteur de son action ; à son tour cette dissymétrie ouvre la voie à toutes les formes d'intimidation, de manipulation, bref d'instrumentalisation qui corrompent les relations de service entre humains. Sont à prendre ici en considération les modalités de distribution inégale de la puissance d'agir, plus particulièrement celles résultant des hiérarchies de commandement et d'autorité dans des sociétés d'efficacité et de compétition comme les nôtres. Trop de gens ne sont pas simplement démunis de puissance, mais privés de puissance".

- « De même qu'il existe une éthique du soin fondée sur la responsabilité du soignant et le respect de la dignité du malade, il existe une éthique de la demande de soin qui se refuse à faire appel aux seuls sentiments du soignant et qui fait bien plus volontiers fond sur l'humanité qui est le bien commun de l'un et de l'autre. L'appel au secours ne doit pas diminuer la dignité de l'un et susciter la compassion de l'autre ; il doit faire grandir l'un et l'autre dans cette humanité.<sup>3</sup> »

---

<sup>3</sup> Ricœur P. les trois niveaux du jugement médical. *Le juste 2*. p 148

Il plaide pour "l'égalisation des conditions" et plus particulièrement dans la relation soignante, qu'il propose dans un autre texte ( le juste 2, les trois niveaux du jugement médical) : Dans le pacte de confiance qu'instaurent malade et médecin, "le fossé (dissymétrie) est comblé et les conditions initiales rendues plus égales"...on perçoit cette inquiétude chez Ricœur que constitue ce déséquilibre et combien il faut le plus possible l'éviter. Le malade promet d'observer le traitement, le médecin lui "fait l'autre moitié du chemin d'égalisation des conditions", par son diagnostic et sa proposition de traitement.

- Le malade "porte au langage" sa souffrance en la prononçant comme une plainte, laquelle comporte une composante descriptive (tel symptôme) et une composante narrative (un individu enchevêtré dans telles et telles histoires)<sup>4</sup>  
Le médecin, lui, "fait l'autre moitié du chemin d'"égalité des conditions", par son diagnostic et sa proposition de traitement.

Tentative donc de rapprochement, de donner un socle commun qui diminue le risque de violence entre humains.

On est loin, entre nous soit dit, de l'approche de Levinas qui prend la place de l'autre dans des dimensions impressionnantes:

Elle est « obsession pour le prochain », mais beaucoup plus encore : Dans son approche de la relation humaine, Levinas pousse le propos « au-delà » des concepts traditionnels : « Il s'agit de penser la possibilité d'un arrachement à l'essence » « (le soi-même est)...expulsé en soi hors l'être ». « Donner, être pour l'autre, malgré soi, mais en interrompant le pour-soi, c'est arracher le pain à sa bouche, nourrir la faim de l'autre de son propre jeun.e. » « .. obsession pour le prochain ; obsession malgré soi, c'est à dire douleur. » « L'irrémissible culpabilité du prochain est comme la tunique de Nessus de ma peau. »

« Substitution qui n'est pas l'événement psychologique de la compassion ou de l'intropathie en général, mais qui rend possible les paradoxales possibilités psychologiques du se-mettre-à-la-place-d'un-autre. » « Se transcender, sortir de chez soi au point de sortir de soi, c'est se substituer à l'autre. » Tout cela n'est pas sans interroger les notions de pouvoir...

(Voir Levinas E. Autrement qu'être ou au-delà de l'essence<sup>5</sup>).

La toute puissance ainsi exprimée nous fait introduction à cette vulnérabilité profondément dissymétrique au sein de laquelle le fort fait violence au faible dans son "souci" excessif pour lui, en lui déniait de fait toute capacité, en lui prenant sa place, toutes expressions dans "autrement qu'être ou au-delà de l'essence" pour le bien de l'autre...

Daniel Sibony<sup>6</sup> pense que le succès de l'éthique de Levinas s'origine dans un refus de l'égoïsme ambiant, dans le rappel de l'importance cruciale de l'autre. Il regrette cependant que pour retenir l'attention, l'autre doive être victime. « Ne pourrait-on pas être présent à l'autre, avec l'autre, sans qu'il soit victime ? » « Recevoir l'autre dans l'épreuve du rapport à l'être (qu'on fasse de l'être un Dieu suprême ou un potentiel de possibles) peut aider à n'être ni son serviteur ni son maître. C'est sous le signe de la rencontre et du possible... » C'est donc à une triangulation des relations que nous invite Sibony, refusant le « blocage de tout mouvement » de l'approche de Levinas, « approche issue de l'Holocauste, qui pose un

---

<sup>4</sup> Ricœur P. les trois niveaux du jugement médical. *Le juste 2*. Ibid. p 229- 230.

<sup>5</sup> Lévinas E. Autrement qu'être ou au-delà de l'essence Le livre de poche 2006.

<sup>6</sup> Sibony D. Don de soi ou partage de soi ? Edition odile jacob 2000.

préalable prenant toute la place, et n'en laisse même aucune à l'autre, sauf si cet autre est mourant ou en détresse. »

Mais il y a peut-être plus grave que cette prise de pouvoir sur l'autre dans un souci excessif pour lui, dans une sorte d'hypervalorisation de mauvais aloi, dans cette notion de vulnérabilité et nous allons la retrouver sous la plume de Nathalie Maillard: la vulnérabilité: une nouvelle catégorie morale<sup>7</sup>.

Après avoir rappelé que les notions d'autonomie et de vulnérabilité sont articulées au sein de la bioéthique et comment la maladie révèle notre fragilité, Maillard développe les quatre principes de Kemp Autonomie, dignité, intégrité, vulnérabilité. Elle écrit : « Autrement dit, la personne humaine ne peut pas être simplement identifiée à l'être rationnel et autonome ; la personne humaine, si elle est rationnelle et autonome, est aussi incarnée et vulnérable <sup>8</sup> ». Ainsi, la notion de vulnérabilité est universelle, ... tout au moins à ce stade de la réflexion. ... Car, (**premier glissement**) : « La vulnérabilité est une caractéristique de toute vie humaine. Mais la catégorie de « personnes vulnérables » regroupe plus spécifiquement l'ensemble des êtres humains qui n'ont pas encore acquis leur autonomie ou qui l'ont perdue, mais dont nous devons respecter la dignité et l'intégrité<sup>9</sup> ». Ainsi, pour parodier Orwell (nous sommes tous égaux mais certains le sont plus que d'autres ; la ferme des animaux) si nous sommes tous vulnérables, il y en a qui le sont plus que d'autres ...

Continuons: Je cite: « Comme l'autonomie confère aux êtres humains un statut moral spécifique en vertu duquel ils ne peuvent pas être traités n'importe comment, la vulnérabilité apparaît dans ce dernier cas comme une **propriété** en vertu de laquelle les personnes **peuvent également prétendre** à un certain type de traitement<sup>10</sup> ». « Propriété » (alors que l'on vient de voir la difficulté d'établir des critères définissant la vulnérabilité); « peuvent prétendre » sonne désagréablement à l'oreille, comme si une catégorie de personnes ne pouvait accéder aux mêmes droits que les autres... (C'est un **deuxième glissement**).

Kant est alors convoqué et utilisé dans une lecture anachronique à propos des concepts d'autonomie, de dignité et d'humanité. Je cite: « Du fait de sa nature rationnelle, la personne possède, chez Kant, une dignité – une valeur intrinsèque absolue. Mais puisque la dignité est fondée sur l'autonomie, les êtres humains qui ne possèdent pas de volonté autonome sont aussi dans la perspective de Kant, privés de dignité<sup>11</sup> ». Les réflexions du grand philosophe ne prenaient pas en compte nos distinctions datées, actuelles, concernant, enfance, handicap, vieillesse... Il traite l'humain dans son ensemble et c'est lui faire un mauvais procès que de considérer que des humains non autonomes (dans nos conceptions discutables...) ne seraient pas considérés par lui comme dignes. C'est pourtant sur cette voie que continue Maillard : « L'une des théories prédominantes consiste à attribuer un statut moral aux êtres possédant certaines propriétés cognitives, comme la conscience de soi, la capacité d'agir intentionnellement, de justifier ses actes par des raisons ou encore la capacité de communiquer au moyen d'un langage articulé. (...) Or, cette définition (de l'autonomie) – c'est ce que nous venons de voir tout au long de cette première partie – pose le problème de ne concerner que les êtres humains qui sont des adultes compétents ; ne sont véritablement des personnes – des êtres possédant un statut moral – que les individus qui possèdent ces

---

<sup>7</sup> Maillard N. la vulnérabilité: une nouvelle catégorie morale ed. labor et fides cerf paris 2011.

<sup>8</sup> Ibid. p 171.

<sup>9</sup> Ibid. p 172.

<sup>10</sup> Ibid. p 175.

<sup>11</sup> Ibid. p223.

capacités<sup>12</sup> ». (**Troisième glissement**): A l'intérieur de ce groupe de personnes vulnérables, les êtres n'ont pas de statut moral et ne sont pas véritablement des personnes.

Reliant à nouveau ses propos à Kant de manière discutable, ce statut moral étant considéré absent, ces êtres pourraient se voir traités comme « moyens ». Je cite, en touche finale, je vous demande d'ouvrir vos oreilles: « Les très jeunes enfants comme les vieillards déments ont le même statut moral que les chats et les souris<sup>13</sup> ». (**Quatrième glissement final**)

« Nous devons penser le rationnel et l'animal dans une relation plus intime l'un avec l'autre et reconnaître qu'il existe différents types de dignité dans le monde, y compris la dignité des enfants et des adultes mentalement handicapés, la dignité des vieillards séniles et la dignité des nourrissons<sup>14</sup> ». Nous sommes effectivement loin de la dignité kantienne inconditionnelle qui ne fragmente pas... (Et n'exclut pas...)

En effet, un mouvement tend à réclamer des droits toujours plus importants pour les animaux, considérations, études, montrant leurs capacités. En face, l'humain en perte de vitesse, dont on ne sait que faire, lui est-il bien supérieur?... (Peter Singer).

Nous sommes donc partis d'une vulnérabilité universelle, rapidement cantonnée à quelques personnes. Celles-ci ne présentent pas les mêmes propriétés que d'autres, plus encore n'ont pas le même statut moral et ne sont pas véritablement des personnes. Leur statut moral est celui des animaux. Certes Nathalie Maillard ne représente qu'une partie des sensibilités mais ce type de réflexion se développe fortement.

Ainsi, ce concept de vulnérabilité clive les situations et stigmatise les personnes. Il déséquilibre la rencontre. Il favorise le rapport de forces dont on ne sait qui sortira vainqueur... comment ne pas évoquer ici l'actualité de notre loi sur la fin de vie qui intègre si bien ces concepts... Le malade, en maladie grave et incurable, qui engage son pronostic vital, n'est-il pas celui-là – même le vulnérable?... Et bien, il peut faire valoir ses droits et les imposer au médecin sans que la rencontre soit nécessaire... et quel droit? et bien celui de disparaître tant cette peur de souffrir, ce droit à ne pas souffrir que j'aborde dans mon livre « les soins palliatifs?... merci, pas maintenant...! » ce statut d'indigne, ce statut de vulnérable, viennent modifier nos représentations et ce statut de vulnérable, encore une fois, personne n'en veut. Ce statut ne peut être habité.

Ainsi à qui perd gagne ou qui gagne perd, le malade vulnérable va imposer son choix, pour mieux disparaître...

Je vous laisse donc méditer sur cette note, quelque peu amère, sur ce concept de vulnérabilité, concept non informatif, flou, que l'on ne souhaite pas pour soi, porteur potentiellement d'une dissymétrie engendreuse de violence du faible au fort (en faisant valoir ses droits), du fort au faible dans une négation de capacité (substitution) ou une discrimination grave à mes yeux, jusqu'à la perte d'humanité... voilà pourquoi, le concept d'étayage m'a paru plus respectueux de notre humanité universelle (proposé dans « une éthique pour le malade »), plus constructif, plus adapté au monde favorisant la Rencontre aux dimensions de symétrie... Mais c'est une autre histoire et je vous renvoie aux écrits dans ce sens...

---

<sup>12</sup> Ibid. p 219.

<sup>13</sup> Ibid. p 220

<sup>14</sup> Ibid. p 225 (citation de Nussbaum M.)